



**Compte rendu de la réunion
du Conseil d'Administration de la Caisse des écoles
de Viry-Châtillon du 10 septembre 2020 à 18 heures 30**

	Présent	Absent	Pouvoir à
BARBOSA FERNANDES Elisabeth	X		
BEURAIN Jackie	X		
CAILLAUD Clément		X	
CANNAVO' Virginie		X	Madame BARBOSA FERNANDES Elisabeth
CAPELO Vanessa	X		
JOLLANT Patricia	X		
JUVENON LEMAITRE Jessica	X		
LIVET Marc	X		
MEUNIER Florence	X		
NIHOUS DO-KHAC Bich-Thuy	X		
PETIT-ARAKELIAN Dominique		X	
VILAIN Jean-Marie		X	Madame CAPELO Vanessa

Au regard du nombre de personnes présentes et représentées, le quorum est atteint et le Conseil d'administration peut valablement délibérer.

Madame Vanessa CAPELO est désignée afin d'assurer la fonction de secrétaire de séance.

Ordre du jour :

1. Organisation d'interventions pédagogiques et citoyennes impliquant la mise à disposition ponctuelle d'intervenants de la Caisse des écoles

Le projet de convention a pour objet de permettre à la Caisse des écoles d'obtenir les agréments nécessaires à la réalisation des interventions pédagogiques citoyennes dans les écoles (instances de la République, préparation des élections, prévention routière...)

Nombre de voix pour : 10
Nombre de voix contre : 0
Abstentions : 0
Observations : /

2. Modification du tableau des emplois

Il est demandé au Conseil d'administration de se prononcer sur l'adoption du tableau des emplois selon ces évolutions.

Nombre de voix pour : 10
Nombre de voix contre : 0
Abstentions : 0
Observations : /

3. Signature de la convention de mutualisation entre la Ville et la Caisse des écoles pour la désignation d'un délégué à la protection des données

Il est donc demandé au Conseil d'administration d'autoriser la Vice-Présidente à :

- mutualiser avec la Commune de Viry-Chatillon pour la mission de délégué à la protection des données,
- signer la convention jointe ainsi que toute décision ultérieure relative à son exécution.

Nombre de voix pour : 10
Nombre de voix contre : 0
Abstentions : 0
Observations : /

4. Signature de la convention avec l'AFEV, prestataire pour l'organisation des accompagnements individualisés du PRE

Il est proposé aux membres du conseil d'administration d'autoriser le Maire, Président de la Caisse des écoles, ou la Vice-Présidente à signer la convention de partenariat avec l'AFEV pour l'année scolaire 2020/2021.

Nombre de voix pour : 10
Nombre de voix contre : 0
Abstentions : 0
Observations : /

Jean Marie VILAIN,
Président de la Caisse des Écoles

